



MIS À JOUR JUIN 2022

FORMATION ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

NOUS CONTACTER

RÉFÉRENT HANDICAP :

NATHALIE GROsvALET

Contact

CFA COUBERTIN
5, rue du Président R. SCHUMAN
54000 NANCY
0383284949

PRINCIPALES MISSIONS DU RÉFÉRENT HANDICAP :

- Favoriser le repérage des personnes en situation de handicap dès l'accueil dans le centre de formation.
- Veiller à une égalité de traitement lors des phases de recrutement (de sélection / de positionnement) mais aussi tout au long de la formation, permettant un égal accès au droit à la formation pour les personnes en situation de handicap.

- Être force de proposition pour le développement de l'accessibilité pédagogique des formations dispensées, en repérant les problématiques et axes de progrès.
- Être en capacité de mobiliser les dispositifs régionaux d'appui pour la mise en place de la compensation du handicap en formation autant que nécessaire.
- Anticiper la fin de formation en garantissant la transmission aux partenaires des données utiles à l'intégration en emploi de la personne handicapée.

L'EXERCICE DE CES MISSIONS EST FACILITÉ PAR :

- L'acquisition d'une bonne connaissance :
 - Des obligations des centres de formation en matière d'accueil des personnes handicapées et d'accessibilité (cadres législatifs et réglementaires) ;
 - De la réglementation en matière d'emploi des personnes handicapées ;
 - Des aides et appuis dédiés.
- La constitution d'un réseau de partenaires mobilisables autant que nécessaire, à l'occasion de la mise en place d'un parcours de formation aménagé.
- La participation à des modules de professionnalisation sur le handicap.